ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

aides à domicile

Question écrite n° 68913

Texte de la question

M. Robert Poujade appelle l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur les difficultés financières relatives à l'application de la réduction du temps de travail au secteur de l'aide à domicile. Un accord de branche de l'aide à domicile a été agréé le 22 février 2001 par le ministère de l'emploi et de la solidarité. Toutefois, la mise en oeuvre du financement de cet accord se heurte à des difficultés d'application. Aussi, il lui demande les mesures qu'elle entend prendre afin de remédier à cette situation.

Données clés

Auteur : M. Robert Poujade
Circonscription : Côte-d'Or (1re circonscription) - Rassemblement pour la République
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 68913
Rubrique : Professions sociales
Ministère interrogé : emploi et solidarité
Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 12 novembre 2001, page 6421